

## Adresse des administrateurs du département de la Vienne, lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du département de la Vienne, lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 86;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21207\\_t1\\_0086\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21207_t1_0086_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

l'on n'osoit plus qu'en trambant violer la règle tyrannique du silence, pour se dire les uns aux autres tout bas à l'oreille : *frère il faut mourir*. Puissent nos annales enfouir dans l'oubli ces momens de barbarie et d'iniquité, que la postérité ne pourra concevoir, que le seul trouble des révolutions peut excuser et que nos vertueux représentans n'ont jamais vu qu'avec honte et indignation... Non, ce n'est pas la loi de Mahomet qui doit nous conduire à la liberté, mais la justice, la raison et l'humanité.

Vive la république, vive la Convention.

REGNARD, GRAND, E. MARTINON,  
VERTADIEU, DISSANDRE.

### g

[*Les administrateurs du département de la Vienne à la Convention nationale, Poitiers, le 28 vendémiaire an III*] (22)

Citoyens représentans,

L'opinion longtemps comprimée par des oppresseurs et égarée par des intrigans, se prononce avec l'énergie qui convient à un grand peuple digne de sa liberté et de toutes les vertus.

De toutes les parties de la République vous arrivent des adresses de félicitation sur le changement heureux qu'ont produit parmi vous les événemens des 9 et 10 thermidor, dont la réaction bienfaisante s'est fait sentir avec rapidité dans les départemens et a fait briller des jours de justice et d'humanité sur la France consternée.

Citoyens représentans, les administrateurs du département de la Vienne, ont déjà mêlés leurs voix au concert unanime de tous républicains qui ne reconnoissent que la Convention nationale pour point de ralliement : déjà ils vous ont exprimés leurs principes; ils rendent en ce moment un hommage solennel à ceux consignés dans l'adresse aux françois. Ces principes sacrés, les vérités éternelles qu'elle contient leur serviront de boussole, ils seront pour eux la pierre de touche pour reconnoître les vrais patriotes, et s'y rallier et combattre les contre révolutionnaires, les ennemis de la chose publique de quelque masque qu'ils cherchent à se couvrir.

Citoyens Représentans, restez à votre poste, achevez votre carrière révolutionnaire et vous recueillerez les bénédictions du peuple dont vous aurez fait le bonheur.

Vive la République, vive la Convention nationale.

DARDILLAC, LAVERGNE, *président*,  
MOREAU, FAULLON, JOUYNEAU  
*et deux autres signatures illisibles.*

### h

[*Les membres composant l'administration du district de Vézelize et l'agent national près le même district à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (23)

Unité et indivisibilité. Vive la République.

Représentans,

Des monstres dévorés d'ambition, résolus d'asseoir leur empire sur des cadavres et des ruines, avaient mis la terreur et la mort à l'ordre du jour. Des fers ou l'échafaud, telle était la triste alternative que ces modernes Caligula présentaient à vingt cinq millions d'hommes...

Le 10 thermidor fut le terme de leur scélératesse : mais leurs ombres altérées de sang, planaient encore sur la France, elles menaçaient la liberté. Le jet de lumière émané de votre séance immortelle du 18 vendémiaire les a totalement dissipées.

Nous l'avons lue cette adresse énergique, cette noble profession de foi d'hommes dignes de représenter le premier peuple de l'univers; nous l'avons lue et la joie, la sécurité, le calme viennent enfin de renaître dans nos ames glacées depuis longtemps par la crainte et flétries par l'oppression.

Oui, la vertu seule fait le bonheur public et individuel; la vertu seule doit être la base des loix, le ressort du gouvernement.

Qu'une inflexible justice fasse pâlir le méchant et rassure l'homme juste, qu'elle poursuive et frappe le coupable qu'elle cherche et sauve la paisible innocence, que l'intrigant confondu, marqué du sceau de l'ignominie soit désormais dans l'impuissance d'opprimer le patriotisme, qu'il ne ravisse plus à l'homme probe le prix de la vertu, que les droits du peuple et du citoyen soient sacrés, qu'un gouvernement ferme et vigoureux en soit la garantie, que son énergie soit concentré dans un seul point la Convention nationale. Que tout individu, toute autorité qui tenterait de rivaliser avec ce dépositaire unique de la souveraineté nationale, soit déclaré ennemi de la Patrie, alors la liberté est affermie, la République consolidée et la félicité du Peuple hors de toute atteinte, alors la France reconnaissante dira de ses mandataires, ils ont fait leur devoir.

Tels sont les vœux, tels sont les sentimens des membres composant l'administration du district de Vézelize et l'agent national près le même district.

GROUDOT, ANTOINE, IRON, NOËL,  
BARBILLAS, FONORUON, LHUILLIER, PERNO,  
DOMS, JACQUENÈLE, *agent national.*